Infolettre municipale

JUIN 2015 NUMÉRO 26

Fête de la pêche - Samedi le 6 juin de 10 h à 14 h
Parc du Quai situé au 398, 1re Avenue

La municipalité de Crabtree vous invite à une journée plein air au parc du Quai, situé au 398, 1re Avenue, où il y aura: **pêche sur la rivière (truites ensemencées), tours de ponton, barbecue sur place (hot dogs), prêt de kayak, prix de présence, etc.**

Venez profiter de notre magnifique rivière et y pique-niquer avec nous pour une belle journée en famille!

Il est fortement recommandé de porter votre « VFI » (veste de flottaison individuelle)

Information 450-754-3434

Fête de la famille - Dimanche le 7 juin de 11 h 15 à 16 h
Parc Armand-Desrochers situé au coin de la 2e Avenue et de la 17e Rue

Mini randonnée à vélo

11 h 15 à 12 h

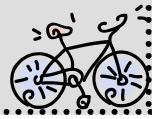

Une randonnée d'environ 5 km qui sillonnera les rues de notre magnifique municipalité en toute sécurité!

Toutes les familles sont invitées à décorer et enfourcher leur bicyclette pour profiter de cette belle activité.

Inscription : 11 h 15

Départ : 11 h 30

Un après-midi fou fou fou!

12 h à 16 h

Dès 12 h, une pléiade d'activités vous attend pour cette journée familiale. Jeux gonflables géants, maquillage, musique d'ambiance, olympiades familiales, animation ambulante, aires de jeux aménagées et kermesse seront au rendez-vous! Le spectacle *Les folies de Danys* sera présenté à 15 h. Sous la tente, il y aura vente de hot dogs et grignotines par le Club Optimiste de Crabtree.

Dès le 4 juin:

Infolettre

Inscrivez-vous afin de recevoir l'Infolettre municipale en format électronique au

www.crabtree.quebec

Aidez-nous à éliminer les fausses alarmes : **90 secondes pour une protection sans fausse note!**

Plusieurs propriétaires de résidences privées ont équipé leur demeure d'un système de détection d'incendie et d'intrusion qui est relié à un centre de télésurveillance. Ces équipements procurent un sentiment de sécurité aux occupants autant lorsqu'ils sont présents que lorsqu'ils sont partis à l'extérieur. Ces équipements ont fait leurs preuves; ils peuvent sauver des vies et protéger vos biens. Le Service de la prévention des incendies continue d'en faire la promotion, mais…

Mais…

Plus de neuf alarmes d'incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées. Le Service de la prévention des incendies a reçu l'an dernier 174 appels pour des alarmes d'incendie déclenchées qui se sont avérées de fausses alarmes. Ces déplacements inutiles ont un coût pour la collectivité, en plus de générer des risques reliés aux déplacements de véhicules d'intervention en mode urgence.

Environ huit alarmes d'incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

90 secondes pour réagir!

Afin d'éliminer de fausses alarmes, votre système d'alarme dispose possiblement d'une fonction de « délai ».

Lorsqu'il y a alerte, cette fonction fait retentir l'alerte de façon locale, mais retarde la communication avec la centrale de télésurveillance jusqu'à 90 secondes, ce qui vous permet de vérifier la source de l'alarme. Si l'alarme est non fondée, **vous disposez de 90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance. Informez-vous des détails de fonctionnement à votre installateur.

Demandez à votre installateur de s'assurer que la fonction « Délai » soit activée.

Autres points qui aident à éliminer les fausses alarmes :

- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure.
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur ou près du clavier du système afin de pouvoir les contacter pour signaler une fausse alarme.
- Si un mot de passe ou un code numérique est requis comme identifiant par votre centre de télésurveillance, faites-le connaitre aux occupants de votre résidence.

Pour de plus amples informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site du ministère de la Sécurité publique au www.securitepublique.gouv.qc.ca. Vous trouverez l'information en cliquant sur Sécurité civile et Sécurité incendie > Sécurité incendie > Alarmes incendie non fondées.

Vous pouvez également communiquer avec votre Service de la prévention des incendies au 450 759-4415.

Éliminons les fausses alarmes d'incendie qui occasionnent des déplacements inutiles.

Jean Marc Arpin, Capitaine
Service des incendies de Saint-Charles-Borromée

Quand peut-on arroser sa pelouse?

Propriétaire avec un numéro civique impair Entre 20 h et 23 h seulement	Propriétaire avec un numéro civique pair Entre 20 h et 23 h seulement
Mercredi , vendredi et dimanche	Mardi, jeudi et samedi
*Il est **interdit** d'arroser le lundi*	
Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser **uniquement** de **3 h à 6 h**	
L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribués par des asperseurs amovibles ou par	

Tennis

Horaire: 8 h 30 à 21 h 30 - 7 jours par semaine

Programmation estivale

Période d'inscription

Service des loisirs situé au 111, 4e Avenue à Crabtree

Lundi 1er juin au vendredi au 12 juin

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Cours	Professeur	Horaire	Endroit	Coût
Mini-tennis *5 à 7 ans*	Tennis Évolution	Jeudi de 17 h à 18 h 2 juillet au 6 août	Terrain de tennis Crabtree	30 $
Débutant – Intermédiaire *8 à 10 ans*		Jeudi de 18 h à 19 h 2 juillet au 6 août		30 $
Tennis - Intermédiaire et débutant *11 à 15 ans*		Jeudi de 19 h à 20 h 2 juillet au 6 août		30 $
Tennis - Intermédiaire et débutant *16 ans et +*		Jeudi de 20 h à 21 h 30 2 juillet au 6 août		50 $

Prêt gratuit de raquette de tennis et surveillance

Saviez-vous que...

- qu'il y aura une surveillante au terrain de tennis du lundi au jeudi de 18 h à 20 h et que celle-ci sera formée par l'école de tennis Évolution afin de répondre à vos questions et même échanger quelques coups avec vous ou votre enfant.
- qu'il y a possibilité de faire un prêt de raquette de tennis directement au terrain, et ce gratuitement, du lundi au jeudi de 18 hà 20 h auprès de la surveillante.

Club de marche Vie Active

Le Club FADOQ de Crabtree organise un Club de marche. Une séance d'information et d'inscription se déroulera au Centre Communautaire et Culturel de Crabtree le 1er juin à 19 h 30.

Information 450-754-3774 ou 450-754-4010

Poste de directrice du service des loisirs

Suite au départ annoncé au poste de direction du service des loisirs, la municipalité est à la recherche de candidats pour combler ce poste dont les tâches ont été remaniées.

Pour voir l'offre d'emploi cliquez ici ou consulter le www.crabtree.québec

Fête Nationale du Québec
Mardi 23 juin
Parc Multisports *(6e Avenue)*

17 h	Ouverture du chapiteau du ***Club Optimiste de Crabtree*** pour le souper familial et du kiosque de vente de bières
	Jeux gonflables, musique d'ambiance, maquillage, conception d'une murale et animation ambulante
18 h 45	Mot de bienvenue
19 h	Spectacle ***Les Caméléons***
19 h 45	Remise des prix du concours de dessins
	Discours patriotique et hommage au drapeau
20 h	Spectacle ***Les Caméléons***
21 h	Spectcale ***Hommage aux aînés***
22 h 30	**Feu d'artifice**
22 h 45	**Feu de joie** et musique d'ambiance
00 h 00	Fin des festivités

Desjardins Caisse de Joliette

SNQ Lanaudière

Crabtree

Festival Mémoires et Racines

Le Festival Mémoire et Racines prépare sa 21e édition. Évènement d'envergure dans Lanaudière et au Québec, le Festival de chansons, musique, danses et contes traditionnels vous accueillera les 22 et 23 juillet 2015 au Centre-ville de Joliette et les 24, 25 et 26 juillet 2015 au Parc Bosco, de Saint-Charles-Borromée. **www.memoireracines.org**

Lanaudière Mémoire & Racines

À ne pas oublier

- Période d'inscription - hockey mineur - 1er au 12 juin 2015 - www.ahmjc.org
- Réunion d'information - Camp de jour - 10 juin à 18 h 30 au Centre Communautaire et Culturel
- Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb - 20 juin - Marc-Antoine Malo-Blouin - 450-750-1781
- Début camp de jour estival - 25 juin - Aréna Roch-Lasalle - 450-754-3434 poste 228
- Période d'inscriptions tardives - Hockey mineur - 3 au 14 août www.ahmjc.org
- Roulotte de Paul Buissonneau - Jeudi 6 août - Parc Armand-Desrochers – 450-754-3434
- Période d'inscription - Club de patinage Vir-O-Vent - Dès le lundi 11 août - Josée Héroux 450-754-4098
- Période d'inscription - Session automne - 19 et 20 août - tennis, hockey balle, gymastique du cerveau et santé et mise en forme - 450-754-3434